

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/198/DEL/7.5

Séance du 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie Odile, M. ACCARD Stéphane, M. MANGEON Stéphane.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme CHAVES Hélène par Mme DUJEANCOURT Anne, M. RUELLOUX Samuel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, M. CARBONNET Yann par Mme INZANI Béatrice, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. NORBERT Jean par M. BARBIER Michel, Mme GAOUYER Marie-Françoise par Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse.

Absent : M. DUCHAUSSOY Joël.

Le secrétariat a été assuré par : M. VASSELIN Julien.

Date de convocation : 19/09/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 21	Nombre de pouvoirs : 7 Absent : 1
Nombre de suffrages exprimés : 28	Votes pour : 28
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : TARIFS COMMUNAUX – AJOUTS ET MODIFICATIONS AU LIVRET 2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°2022/197/DEL/7.1 du 7 juin 2022, le Conseil municipal a validé le livret des tarifs communaux applicable au 1^{er} septembre 2022.

Il est proposé d'ajouter des tarifs dans la rubrique :

TOURISME

CAMPING MUNICIPAL

Durant la période de fermeture du camping, 40 emplacements de camping-cars sont disponibles.

.../...

DU 1 ^{er} OCTOBRE AU 31 MAI	
SERVICE UNIQUE	TA RIF
Emplacement camping-car + électricité et eau (24 heures)	13,0 0 €

**MARCHE HEBDOMADAIRE - MARCHE DE NOEL
FETE CHAMPETRE**

CHALETs ET STANDS MARCHE DE NOËL

En cas de fermeture du marché de Noël (intempéries) Des dégressivités pourront être accordées sur décision de Monsieur le Maire.

OCCUPATION DU DOMAINE

TARIFS POUR OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC

- Echafaudage et bennes

MODE D'OCCUPATION	UNITÉ	TARIFS
Toute occupation pour laquelle un tarif n'est pas prévu dans ce présent règlement	Par mètre carré et par jour	2 €
Echafaudage tous modèles occupant le domaine public	Unité au mètre linéaire / jour – droit forfaitaire applicable dès le 1 ^{er} jour	2.50 €
	Au-delà d'une semaine de droit forfaitaire, par mètre d'emprise au sol, applicable par tranches indivisibles de 7 jours	3 €
Bennes pour dépôt de matériaux et déchets (verts et autres)	Une benne par jour Par mètre carré – droit forfaitaire applicable dès le 1 ^{er} jour	4.50€

Délibération N° 2025/198/DEL/7.5**TARIFS AIRE DE CAMPING-CARS (19 PLACES)****Située ruelle Sémichon**

Service	Unité	Tarif
Stationnement (eau + électricité)	24 heures	9,50 €
Distribution d'eau	10 minutes	2,30 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve les tarifs indiqués ci-dessus.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER



Le secrétaire de séance,
Julien VASSELIN